

Le bulletin Espace D

 **Desjardins**
Caisse populaire de La Prairie

Des conseils stratégiques pour des épargnants avisés

Juillet-Août-Septembre 2014

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER DU CANADA À LA FINLANDE : L'AVENTURE DE MAGALIE



Magalie ne s'est pas contentée de rêver. Quand l'envie lui a pris de voyager, elle a fouillé sur le Web à la recherche d'idées, de possibilités, de témoignages. Elle a fait des demandes de bourses, travaillé, économisé. Surtout, elle a osé... Et elle n'a jamais regretté.

Par Caroline Arbour, journaliste

DES TRUCS ET DES CONSEILS POUR ANTOINE



Beauregard

PLEIN DE PROJETS

desjardins.com/coopmoi



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

L'aventure de Magalie a pour décor les paysages nordiques de la Finlande. C'est une histoire d'amour, de découvertes et de défis. C'est une histoire qui pourrait se dérouler à bien d'autres endroits dans le monde et dans laquelle tous ceux qui osent peuvent tenir le rôle du héros.

Magalie a 23 ans et vient de terminer sa première année d'études universitaires à l'Université d'Oulu, en Finlande. La première fois qu'elle a posé les pieds sur cette terre du Nord, elle n'avait que 17 ans.

Avant de partir

« J'étais une adolescente gênée et renfermée. J'avais peur du nouveau et même de la misère à découcher. Un jour, vers la fin du secondaire, j'ai décidé que c'en était assez, que j'allais prendre les grands moyens et sortir de ma coquille », confie Magalie.

À 16 ans, elle s'est donc mise à fouiller sur le Web et à lire des forums d'expériences à l'étranger. « J'ai découvert que c'est quelque chose de très populaire en Europe et aux États-Unis, mais, au Québec, on n'en parle pas », souligne-t-elle. Après avoir fait le tour des possibilités, elle a décidé de tenter sa chance avec Youth for Understanding (YFU), un organisme qui accompagne les étudiants de 15 à 19 ans dans la réalisation de leur projet d'études autour du globe.

Elle a rempli une demande, passé des entrevues, écrit des lettres de motivation et rencontré un

représentant de sa région. « C'est une expérience en général assez dispendieuse, mais la plupart des programmes offrent des bourses. Je me suis donc inscrite. J'ai aussi dû prendre 2 emplois à temps partiel et faire des petits compromis afin d'économiser le montant nécessaire à la réalisation de mon projet, affirme la jeune femme. C'est un gros processus, mais ça en vaut vraiment la peine ! »

Kiuruvesi, Finlande

Magalie a choisi la Finlande par amour pour l'hiver, la langue et la culture. Elle ne se doutait pas de la solidité des liens qu'elle établirait avec les membres de sa famille d'accueil.

À son arrivée au village, tout était nouveau et excitant : le rythme, la routine, la famille. C'est à l'approche des fêtes, au creux de l'hiver, que l'ennui et la nostalgie se sont fait le plus fortement sentir. « Mais ce n'est qu'un moment à passer, rassure Magalie. Après, les amitiés se solidifient, le plaisir de l'aventure revient en force et continue de croître, tellement que je n'avais plus le goût de partir ! »

Elle avoue être revenue changée, ouverte au monde et dotée d'une facilité à aller vers les gens. Tellement qu'après avoir terminé son cégep elle est retournée travailler un an en Finlande comme gardienne d'enfants avec le programme Au pair. Elle y vit désormais avec son copain et poursuit ses études universitaires.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER EST UNE EXPÉRIENCE GÉNÉRALEMENT DISPENDIEUSE. TOUTEFOIS, LA PLUPART DES PROGRAMMES OFFRENT DES BOURSES.

LES CONSEILS DE MAGALIE

- **Oser !** On m'a souvent dit que j'avais de la chance... mais ce n'est pas de la chance. C'est à la portée de tout le monde. Tout est possible si on est prêt à y investir assez d'efforts.
- **Ne pas croire que c'est une année perdue.** Une année scolaire de retard contre autant de découvertes, ça en vaut vraiment la peine !
- **S'informer.** Il existe de nombreux programmes de bourses.
- **S'éduquer.** Connaître les différences et les ressemblances limite les mauvaises surprises et apprendre les bases de la langue facilite la création d'amitiés.
- **Se laisser une chance.** Ce n'est pas toujours facile. Il faut être patient.
- **Communiquer.** Il est essentiel d'avoir une bonne communication avec sa famille d'accueil.
- **Bloguer.** Pour rester en lien, préserver des souvenirs et faire profiter les autres de son expérience.

RÈGLES DE BASE POUR ÉVITER DES ERREURS CÔUTEUSES



En voyage, les dépenses commencent avant même le départ et continuent d'être inévitables en cours d'aventure. Nathalie Grondin, conseillère répondante jeunesse à la Caisse Desjardins de Boucherville, rappelle les règles de base pour éviter des erreurs coûteuses.

Même si les frais de conversion et le taux de change sont inévitables, il est possible de planifier et d'éviter des difficultés ou des frais de transaction faramineux.

LES PRÉPARATIONS À FAIRE AU MOINS 10 JOURS AVANT LE DÉPART

- S'assurer que ses cartes (de débit et de crédit) sont bien à son nom, valides et munies d'un NIP.
- Commander, au besoin, une carte prépayée. C'est un peu comme un portefeuille dans lequel il est possible de déposer jusqu'à 5 000 \$. Sans frais de retrait, les cartes prépayées sont acceptées partout où les cartes de crédit le sont.
- S'inscrire aux paiements préautorisés sur les cartes de crédit évite d'éventuels frais de retard de paiement.
- S'inscrire au site de transaction en ligne de son institution financière pour faciliter le suivi et les transactions financières telles que les virements de comptes ou entre personnes, les paiement de factures, etc.
- S'abonner aux relevés virtuels de tous ses comptes pour faciliter le suivi et éviter que ce courrier confidentiel s'accumule pendant son absence.
- Vérifier que la limite de retrait quotidien sur toutes ses cartes (de crédit et de débit) correspond à ses besoins.
- Avoir une 2^e carte de débit, et la ranger dans un endroit différent de la 1^{re}, évite beaucoup d'ennuis en cas de perte ou de vol.
- Autoriser une procuration à une personne de confiance pour son compte bancaire et sa carte de crédit s'avère pratique dans certaines situations.
- Se procurer un peu de monnaie américaine. Les guichets ne distribuent que les devises nationales, mais le dollar américain est accepté dans la plupart des pays.
- Prévoir acheter un peu de liquidités de la devise nationale avant le départ afin d'arriver au pays avec un peu d'argent en poche. La commande de devises étrangères nécessite habituellement un délai de quelques jours.
- Aviser sa compagnie de carte de crédit des dates et de l'itinéraire de son séjour afin de limiter les risques que la carte soit « bloquée » pour cause de transaction douteuse.
- Laisser des exemplaires de ses numéros de cartes à quelqu'un de confiance. C'est utile en cas de perte ou de vol.

LES BONNES PRATIQUES TRANSACTIONNELLES À L'ÉTRANGER

- Éviter de faire plusieurs petits retraits afin de limiter les frais de transactions.
- Garder un minimum de liquidités (environ 150\$) pour les imprévus.
- Rechercher les logos Interac au Canada, Cirrus en Europe et Plus ailleurs à l'étranger pour utiliser sa carte de guichet.
- Aux États-Unis, NYCE permet d'effectuer des achats en magasin et de faire un retrait simultané, cela peut éviter des frais d'utilisation de guichet.
- Utiliser Internet pour trouver les guichets de son institution financière qui sont sur votre trajet.
- En Europe, les membres Desjardins évitent des frais en utilisant les guichets de la banque coopérative Crédit mutuel. Même chose en utilisant les guichets de la Desjardins Bank en Floride.
- Limiter l'utilisation de chèques de voyage, liée à des frais d'achat, des frais de change et à la difficulté à trouver des bureaux de change.

AVENTURIER, MAIS PAS INVINCIBLE

Près de la moitié des jeunes voyageurs se croient à l'abri de blessure ou de maladie et ne jugent pas nécessaire de s'assurer lorsqu'ils partent en voyage. Alors que 72% des Canadiens s'assurent lorsqu'ils voyagent, la proportion tombe à 55% chez les jeunes de 18 à 29 ans*.

Les jeunes sont pourtant les plus téméraires et se blessent plus souvent lors d'une pratique sportive quelconque. Malgré tout, plusieurs négligent de s'assurer simplement parce que ça semble compliqué ou ennuyeux.

Les régimes provinciaux couvrent les assurés lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur province, mais prévoient des remboursements minimes. Les frais réels pour être soignés à l'étranger peuvent facilement s'élever à 5 000\$, 10 000\$ ou même 20 000\$.

Conseils avant de prendre une assurance

- Bien évaluer ses besoins.
- Une assurance voyage comporte habituellement 3 volets :
 - (1) La santé : couvre la majorité de ce qui se rapporte aux soins de santé nécessaires en cas de blessure, d'accident ou de maladie (évaluation et traitement médical, hospitalisation, tests, etc.). Il existe toutefois des restrictions. Par exemple, il peut y avoir une clause de non-paiement si les problèmes de santé sont dus à un abus de drogue ou d'alcool.
 - (2) Les bagages : couvre les frais liés au vol ou à la perte des bagages par les transporteurs. Elle est plus ou moins importante selon la valeur des bagages.



Bien que les jeunes soient plus téméraires et se blessent plus souvent lors d'une pratique sportive quelconque, plusieurs négligent de s'assurer simplement parce que ça semble compliqué ou ennuyeux.

- (3) L'annulation : assure les frais engagés pour l'achat d'un billet de transport (avion, train, bateau, autobus, etc.) qui ne pourrait pas être utilisé.
- Valider ses protections d'assurances existantes.
 - S'informer au sujet de l'assurance médicale et voyage offerte par son employeur (ou celle des parents pour les étudiants de moins de 24 ans qui peuvent être considérés comme enfants à charge) ainsi que de sa police d'assurance auto.
 - Certaines cartes de crédit offrent de l'assurance voyage court terme et certaines offrent même l'assurance jusqu'à 48 jours (soins de santé d'urgence, bagages, accident, annulation de voyage), en plus d'avoir accès à un service d'assistance voyage en tout temps sans frais.
 - Les membres Desjardins profitent d'un avantage exclusif de service d'assistance voyage gratuit, offert en tout temps, qui comprend des conseils d'experts, des services de coordination et de prise en charge et des renseignements utiles.